

Europe

# FEMMES, VILLES ET TERRITOIRES: L'EXEMPLE DE NAPLES, VILLE REFUGE, VILLE REBELLE

Ghislaine Toutain, Amandine Clavaud

24/11/2017

**Quelle est la place des femmes dans les villes? Comment les inclure davantage dans l'organisation territoriale pour construire des villes pour toutes et tous? Retour sur le séminaire organisé par la Fondation Jean-Jaurès, la coordination française et la coordination italienne du Lobby européen des femmes, le département Urbanisme de l'université de Naples Federico II, l'IMed et l'association Genre et Ville, à Naples. Responsables politiques, expert.e.s et représentant.e.s de la société civile y ont échangé propositions et bonnes pratiques.**

Un an, jour pour jour, après la première réunion des coordinations nationales du sud de l'Europe membres du Lobby européen des femmes (LEF) qui s'est tenue à Lisbonne les 29 et 30 septembre 2016 sur la question de la place des femmes dans l'espace public et qui s'est conclue par la rédaction du manifeste de Lisbonne, la Fondation Jean-Jaurès a co-organisé et participé à la deuxième réunion des coordinations française, portugaise, italienne, espagnole et grecque, dans le cadre de son partenariat avec la coordination française pour le Lobby européen des femmes (CLEF) présidée par Françoise Morvan et avec l'association Genre et Ville, présidée par Pascale Lapalud et co-fondée par Chris Blache.

Ce séminaire, intitulé « Femmes, villes et territoires, tour d'Europe des bonnes pratiques » était organisé à Naples – qualifiée de « ville rebelle, ville refuge » par la déléguée du maire de Naples à l'égalité des chances et aux centres anti-violence, Simona Marino – par la coordination italienne, présidée par Maria Ludovica Bottarelli et par le département d'urbanisme de l'Université Federico II dirigé par Teresa Boccia sous le patronage de la mairie de Naples, l'ordre des architectes de Naples et l'Université de Naples Federico II. La Fondation des femmes de la méditerranée, l'Association des femmes de l'Europe méridionale et l'Institut européen de la méditerranée (IEmed) ont apporté également leur soutien à ce projet aux côtés de l'association Genre et Ville.

L'objectif de cette deuxième rencontre, comme l'a défini Françoise Morvan, présidente de la CLEF,

était d'une part d'approfondir la recherche sur un thème relativement nouveau à la fois pour les géographes, les urbanistes, les architectes et le mouvement féministe et d'autre part de poursuivre l'échange entre associations féministes, expertes et élues des bonnes pratiques qui permettent aux femmes de se réapproprier enfin la ville, bâtie au fil du temps par et pour les hommes. Cette deuxième rencontre sera suivie d'une troisième à Athènes au printemps prochain.

## **Les femmes dans la prise de décision**

Bien que récente, cette nouvelle exigence d'égalité entre les sexes dans les villes et les territoires commence à être prise en compte dans plusieurs villes en Europe, révélée depuis quelques années en particulier par les problèmes liés au harcèlement de rue et aux violences sexistes subies par les femmes, notamment dans les transports publics. Cette revendication du droit à la ville des femmes est, bien sûr, plus générale. Elle concerne l'ensemble de la vie quotidienne des femmes dans la ville mais aussi la mobilité, le logement, l'accès aux équipements sportifs et aux bancs publics, la mise en place d'un autre aménagement des places et des squares, la sécurité partout de jour comme de nuit, etc.

Pour y parvenir, il est clair que la réappropriation de l'espace urbain par les femmes sera d'autant mieux prise en compte par les décideurs locaux qu'elles seront présentes et pèseront de façon significative dans les instances de décision. C'est la raison pour laquelle la première table ronde du séminaire a porté sur ce point primordial.

La Fondation Jean-Jaurès a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes un point central de son action depuis sa création il y a vingt-cinq ans, ce qui explique qu'elle participe activement à cette réflexion sur la place des femmes dans l'espace public.

## **Un manque de données au niveau local européen**

En 1995, déjà, les femmes au pouvoir et dans la prise de décision constituaient l'un des douze points à considérer en priorité dans le programme d'action de la conférence onusienne de Pékin. Pour autant, force est de constater qu'au niveau mondial, en vingt ans, la représentation des femmes dans les parlements nationaux est passée de 11% à 21% ! En Europe, la situation est un peu plus satisfaisante puisque les femmes représentent en moyenne 28% des parlementaires nationaux (35% au Parlement européen). Mais la marge de progression est encore large.

Au niveau local européen, comme l'a aussi noté Maria Ludovica Bottarelli, une Charte européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale destinée aux collectivités locales et

régionales d'Europe a été adoptée en 2006 par le Conseil des communes et régions d'Europe. Toutefois, les données ventilées par sexe manquent pour estimer la proportion moyenne de femmes dans les instances locales européennes. En France, depuis la loi sur la parité votée en 2000, les conseils municipaux et les conseils régionaux sont quasi paritaires (48,2% de femmes en 2014) mais on ne compte toujours que 14% de femmes maires. Le pouvoir reste donc majoritairement masculin malgré l'avancée au niveau des assemblées qui commence à faire bouger les choses – encore trop lentement – particulièrement sur la question de la place des femmes dans l'espace public urbain.

Comme devait l'expliquer Jocelyne Adriant-Metboul, déléguée spéciale aux relations internationales de la ville de Paris, le fait que la maire de la capitale française soit une femme constitue un symbole fort pour faire avancer la cause des femmes dans l'espace urbain. Au-delà des actions à dimension internationale liées à la Journée internationale des droits des filles le 11 octobre, la Journée internationale contre les violences faites aux femmes le 25 novembre ou encore la Journée internationale de lutte contre les mutilations sexuelles le 6 février, la ville de Paris a mis en place des mesures pour la reconquête de l'espace public pour l'égalité et la mixité, à travers notamment la réalisation du guide référentiel *Genre et espace public*, l'opération « Réinventons les villes », un réseau de villes résilientes, inclusives et innovantes ou encore le réaménagement de sept grandes places par Genre et Ville.

À Naples, il en va différemment. Simona Marino devait regretter l'absence de décentralisation dans la gestion de la ville, bien que Naples connaisse une croissance exponentielle. Les femmes peinent à s'approprier la ville, alors que les violences à leur égard constituent le thème central qui nécessite, pour la déléguée du maire de Naples, une politique sociale transversale qui concerne l'ensemble de la gouvernance de la ville. Chiara Marciani, membre de l'exécutif de la Région Campanie, devait préciser qu'un service de crèche avait été institué dans les hôpitaux publics pour faciliter la garde des enfants des personnels, notamment les femmes.

À la suite de cette table ronde, trois ateliers se sont tenus concomitamment. Le premier animé par Chris Blache, coordinatrice de Genre et Ville, plate-forme d'innovation urbaine française, a porté sur *Les femmes et l'espace public* ; le deuxième, animé par Maria Ludovica Botarelli, présidente de la coordination italienne pour le Lobby européen des femmes s'est penché sur les *Femmes migrantes* ; le troisième, animé par Teresa Boccia du programme Urbanima-LUPT de l'Université de Naples, a traité du *Nouvel agenda urbain et Agenda 2030*.

## Les femmes et l'espace public

Il s'agissait de décrire les problèmes rencontrés et les actions menées pour transformer les villes et en faire des « villes amies » des femmes, pour reprendre l'expression d'Emma Buondonno, qui représentait l'association des femmes architectes de Naples. Ainsi, pour y parvenir et véhiculer une vision différente de la ville, cette association propose des modèles urbains alternatifs débattus avec la municipalité et les étudiantes pour intégrer les femmes dans la planification urbaine, notamment celle concernant la création et la gestion des services et des équipements destinés notamment aux enfants que l'association place au cœur du projet.

Mêmes préoccupations chez les architectes portugaises représentées par Lia Antunes. Des ateliers participatifs sont organisés à Lisbonne et à Covilha notamment pour détecter les inégalités dans l'espace public, particulièrement dans les villes périphériques. Rossella Poce a expliqué que la Fédération italienne des femmes d'affaires et professionnelles dont elle est membre avait également travaillé avec des femmes architectes dans quatre régions italiennes, notamment à Rome. Le centre historique de la capitale est en effet confronté au tourisme de masse, ce qui le rend très difficile à gérer. D'où l'importance de faire participer aussi des associations de femmes pour renforcer le sentiment d'appartenance des habitant.e.s à leur quartier et de mettre en place un laboratoire permanent.

## Des bancs-témoignages

Naples est dans la même situation. C'est pourquoi Nives Monda a créé dans son restaurant une table d'un mètre de long qui permet de discuter et de vivre le territoire différemment. Dans le même esprit, le projet MappiNa, présenté par Ilia Vitellio, a pour objectif de savoir comment les habitants voient leur ville et de lutter contre l'image stéréotypée de Naples, « affreuse ou splendide ». Toujours à Naples, dans le difficile quartier de Scampia qui connaît un fort taux de violence domestique, l'association Dream Team de femmes en réseau, représentée par sa présidente Patrizia Palumbo, a ouvert des guichets d'écoute pour que les femmes puissent ressentir leur appartenance à ce territoire. Pour y parvenir, l'urbanisme local a été modifié par des décorations et des couleurs. Des « bancs-témoignages » ont été mis en place en hommage aux femmes victimes de violences sexuelles.

De son côté, à Matera, élue capitale européenne de la culture en 2019, l'association AIDE Femmes pour Matera 2019, représentée par Ana Selvaggi et Elvia Raia, a aidé les femmes de tout le sud de l'Italie à conquérir l'espace public grâce à leur art et leur talent et à en faire une ville productrice de culture. Une initiative originale : l'association a convaincu les routiers de placer des messages

contre les violences faites aux femmes sur leurs camions !

Daniella Capalbo, membre de l'association Action Aid, a expliqué le projet de « ville sûre » conduit notamment à Reggio Calabria et à Crotone et qui s'adresse aux institutions politiques pour qu'elles prennent en compte les besoins spécifiques des femmes en matière de sécurité de circulation, de lieux de garde pour les enfants et d'élimination des violences de tous ordres.

Enfin, Mariana Confessore a développé l'application RING qui vise à faciliter la conciliation vie professionnelle-vie privée. Cette « appli » met en réseau les personnes qui recherchent notamment des services de garde (pour les enfants) et donne une cartographie innovante des services existants avec les horaires d'ouverture et de fermeture.

## **Quelques tendances et éléments communs aux neuf pratiques présentées**

Au total, ce sont une quarantaine d'associations, de chercheuses, d'élués et d'architectes qui ont échangé au cours de cet atelier une quinzaine de bonnes pratiques mises en œuvre à Naples, Rome ou encore Reggio Calabria. Chris Blache, coordinatrice de l'association Genre et Ville, a synthétisé l'atelier à partir de différents mots-clés revenus plusieurs fois au cours des présentations : innovation, modèle urbain alternatif, durabilité, droit à la ville sûre et non violente, territorialité, travail à l'échelle locale, participation et empowerment, confiance en soi, fierté de soi, notion de laboratoire permanent, intersectionnalité, actions vers les institutions.

C'est Émilie Vidal, coordinatrice du programme Genre à l'IEmed, qui a rapporté les débats de l'atelier et présenté les recommandations qui en sont sorties pour changer la ville et la rendre plus inclusive, élargir la participation des femmes dans les façons de vivre, de penser et de faire la ville: la ville par et pour les femmes.

### **Les recommandations**

1. Dialogue, sens d'appartenance et territorialité : la plupart des bonnes pratiques (au moins cinq sur neuf) identifiées ont donné un rôle actif et la parole aux femmes dans la vie sociale et la vie politique.
2. Reconquête de l'espace public et privé : l'architecture, l'urbanisme, l'intervention citoyenne ont été utilisés comme moyens de résistance et de réinvention des lieux de la vie quotidienne. C'est la valeur ajoutée des femmes architectes, urbanistes et militantes.
3. Participation et autonomisation (*empowerment*) notamment par le biais de l'art et la culture (*street art, yarn bombing...*) souvent utilisés comme instruments d'action civique et politique.

4. Le savoir-faire des femmes est un facteur d'émancipation et de lutte contre la mondialisation et l'uniformisation des expressions culturelles.
5. Mettre l'accent sur l'approche intersectionnelle : les femmes ne sont pas un collectif uniforme.
6. Certaines revendications se répètent : la sûreté/sécurité, la non-violence, l'accès au transport, la mise à disposition d'espaces récréatifs. Grâce à l'innovation technologique (applications MappiNa et Ring) et à la solidarité, le réseautage et l'approche participative, les bonnes pratiques ont été vectrices de changement, de valorisation des endroits abandonnés. Les femmes se réapproprient l'espace.
7. Élément de durabilité, écologie, recyclage et valorisation des déchets, prévoir des espaces pour les jeunes générations, intergénérationnel (six sur neuf pratiques).
8. Travail à l'échelle locale tout en connectant avec d'autres femmes à l'échelle nationale et internationale.

## Les femmes réfugiées et migrantes

Le thème de cet atelier s'inscrit dans le contexte de migration massive qui touche aujourd'hui l'Europe et particulièrement l'Italie et la Grèce. Dans ce parcours migratoire, les femmes sont exposées aux pires violences sexuelles. Les sept intervenantes de l'atelier ont donc eu à cœur à dénoncer cet état de fait et avancer des recommandations pour tenter de gérer au mieux cette situation nouvelle.

Toutefois, comme l'a souligné l'ensemble des participantes, il est indispensable de donner une définition précise des termes « réfugié.e.s » et « migrant.e.s », le premier désignant les personnes fuyant la guerre et les conflits, le second renvoyant à celles qui quittent leur pays pour des raisons économiques. Les réponses à apporter à ces deux types de situation peuvent dès lors différer. Elena de Filippo, présidente de la coopérative Dédalus, a souligné qu'à Naples, s'il y a peu de femmes réfugiées, on compterait en revanche vingt mille femmes migrantes.

Mais migrantes ou réfugiées, comme devaient le dénoncer Maria-Ludovica Bottarelli, présidente de la coordination italienne du Lobby européen des femmes, et Efthymia Ioannidou, présidente de la coordination grecque du LEF, les femmes se trouvent dans une situation d'invisibilité et d'isolement dans les *hot spots* comme en ville et sont exposées aux violences sexistes et sexuelles, sous toutes leurs formes : traite, exploitation sexuelle, harcèlement et discrimination. Les positions du Haut Commissariat aux réfugiés, de Fonds des Nations unies pour la population et la Women's Refugee Commission ont été rappelées.

Par ailleurs, si les femmes migrantes jouent un rôle important dans la reconstruction de leur communauté, Efthymia Ioannidou a rappelé qu'elles font face à un chômage important. Selon Elena di Filippo, présidente de la coopérative Dédalus, elles subissent d'importantes discriminations, rendant difficile l'accès à l'emploi. Quand elles y accèdent, elles sont cantonnées dans les emplois de la santé et de la petite enfance, même si, comme l'a noté Simona Esposito, volontaire du service civil par l'Union italienne des immigrants en Campanie (UNITI), elles ont des diplômes et des compétences acquis dans leur pays mais non reconnus dans le pays d'accueil. Dès lors, de très nombreuses femmes migrantes se tournent vers le travail informel, notamment vers le travail domestique, où elles ne bénéficient pas de droit social élémentaire.

Enfin, l'atelier s'est penché sur les difficultés rencontrées par les familles monoparentales dirigées par une femme et la situation des jeunes femmes isolées soumises à toutes les formes de violence.

### **Les recommandations**

1. Il est fondamental de conduire une politique européenne en matière de migrations. La question des migrations ne peut être laissée uniquement aux pays méditerranéens.
2. La communauté internationale doit œuvrer à la résolution des conflits, qui sont en grande partie à l'origine des migrations et à la mise en place d'un corridor humanitaire. Elle doit mener une politique active à travers l'aide publique au développement, afin d'aider à la fois les pays d'origine, de transit et d'accueil.
3. Créer un statut pour les femmes réfugiées et migrantes qui réaffirmerait la nécessité de respecter les droits fondamentaux et leurs accès.
4. Attribuer un budget spécifique qui intègre la dimension du genre de manière transversale dans toutes les politiques publiques.
5. Il est indispensable que l'Union européenne ratifie la Convention d'Istanbul visant à lutter contre les violences faites aux femmes. Cela obligerait ainsi les États membres qui ne l'ont pas encore ratifié à l'appliquer.
6. Pour permettre aux femmes d'accéder à l'emploi – et ainsi lutter contre le chômage et le travail informel – et pour aboutir à une autonomie économique des femmes, il est nécessaire de reconnaître les diplômes et les compétences issus des pays d'origine *via* des accords bilatéraux.
7. Il faut travailler à la diversification des emplois des femmes migrantes grâce à la mise en place de formations.
8. Pour favoriser l'intégration des femmes réfugiées et migrantes, tous les acteurs – les institutions, les entreprises et les associations – doivent travailler de concert.
9. Créer des programmes à destination des jeunes filles et garçons, et avoir une attention

particulière pour les mineur.e.s.

10. Promouvoir l'*empowerment* des femmes réfugiées et migrantes à travers une série de droits (apprentissage de la langue, information juridique, formation professionnelle, droit à la ville, etc.).

## Le nouvel agenda urbain et agenda 2030

Le troisième atelier se situait dans le cadre de la mise en œuvre du nouvel agenda urbain, objectif central de la troisième conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) qui s'est tenue à Quito en octobre 2016 sur le thème « Le développement urbain durable : l'avenir de l'urbanisation ». À cette occasion, le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans l'adoption de cet agenda a été reconnu. Il s'inscrit dans le onzième objectif de développement durable (sur dix-sept) adopté en 2015: « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ».

Alessandra Pireira, ancienne membre d'ONU-Habitat III, devait rappeler que si les travaux du groupe Femmes au cours de la conférence ont été très positifs, ils ont été peu repris dans la déclaration finale de Quito. Toutefois, le groupe Femmes attend de sa mise en œuvre un certain nombre d'avancées, notamment une prise en compte, dans la nouvelle stratégie urbaine, des questions de genre et d'égalité par une meilleure compréhension de l'oppression spécifique des femmes, leur *empowerment* encouragé par un accès facilité et accru aux services, la reconnaissance du travail informel, un meilleur repérage des violences et de l'insécurité subies par les femmes, une planification urbaine qui intègre la vision des jeunes dont les jeunes filles. En résumé, la ville doit devenir un lieu d'émancipation des femmes. Emanuella Coppola, parlant au nom de l'Observatoire pour la préservation du territoire de la Campanie, devait développer l'application OPS dont l'objectif est de signaler les atteintes à l'identité du territoire. D'autres applications pour une Ville durable ont été rappelées comme l'appli RING qui vise à faciliter la conciliation vie professionnelle/vie privée ou l'appli MappiNa. Lia Cacciottoli, membre de l'AFEM Italie, a évoqué les femmes dans une nouvelle ruralité en Campanie. Elle a précisé que le taux d'entrepreneuses était plus élevé que celui des hommes. Les femmes vont préserver les ruralités traditionnelles tout en innovant et en diversifiant leurs activités, notamment en développant le tourisme rural et la culture du territoire.

Giuliana Cacciapuoti a exposé l'expérience italienne de la nomenclature de genre de la ville, à l'initiative de l'association « Toponomastica femminile » et qui s'est développée dans de nombreuses villes italiennes. Elle consiste notamment à faire que les rues, les places, les jardins et l'ensemble des lieux urbains n'oublient pas l'histoire des femmes et portent leur nom. Force est de constater, en effet, le sexisme qui a régi, au fil des ans, l'attribution des noms aux rues. Au-delà de

l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est dans l'espace public que se joue la démocratie, devait rappeler Teresa Boccia. Enfin, Roberta Nicchia a évoqué le projet Urbact et son application à Naples.

Emanuella Coppola, représentant l'Observatoire pour la préservation du territoire de la région Campanie était la rapporteure de cet atelier et a présenté les recommandations.

### **Les recommandations**

1. Faire connaître et mettre en oeuvre le nouvel agenda urbain en prenant en compte la dimension du genre sur toutes les réglementations adoptées.
2. Rendre l'approche de genre transversale dans toutes les politiques urbaines.
3. Promouvoir la présence des femmes dans la planification urbaine sous tous ses aspects : sécurité, accessibilité aux espaces publics et à tous les services.
4. Assurer la présence des femmes dans les processus décisionnels.
5. Lutter contre les violences faites aux femmes dans la ville.

## **Vers un guide des bonnes pratiques**

L'étape suivante sera donc Athènes au printemps prochain. L'intérêt suscité par cette initiative qui prend de l'ampleur va conduire la CLEF, Genre et Ville et la Fondation Jean-Jaurès notamment à accélérer les travaux de deux façons : tout d'abord en élargissant le champ d'action au-delà des coordinations du sud de l'Europe à l'ensemble de l'Union européenne ; ensuite, en mettant en ligne un guide synthétique et évolutif des bonnes pratiques pour assurer la sécurité et la tranquillité des femmes dans l'espace public urbain et bâtir ainsi des « villes amies ».

Ce projet est conforté par l'enquête que la Fondation Jean-Jaurès a menée récemment et qui montre que la question de l'insécurité constitue désormais l'une des principales préoccupations des femmes (avec la question de l'égalité professionnelle), notamment de celles de moins de 35 ans. Ce projet rejoint d'ailleurs l'une des priorités de la secrétaire d'État aux droits des femmes, Marlène Schiappa, qui a mis sur pied un groupe de travail composé de parlementaires et d'experts comme Muriel Salmona, psychiatre spécialisée en psychotraumatologie et victimologie, présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie, pour étudier la possibilité d'un texte de loi contre le harcèlement de rue.

Notre projet est aussi renforcé, d'une certaine façon, par l'irruption – récente et positive – dans le débat public, à la suite de l'affaire Weinstein et de la création des hashtags #balancetonporc et

#MeToo, de la question des violences et du harcèlement sexuels subis par les femmes dans tous les domaines de la vie sociale. Comme le souligne Anne Dujin dans *Le Monde*, « la vague d'indignation suscitée par l'affaire Weinstein montre que de tels actes, longtemps tolérés, sont devenus moralement intolérables ». Certes, la parole des femmes harcelées s'est libérée. La secrétaire d'État, qui est venue à [la Fondation Jean-Jaurès le 9 novembre dernier](#) commenter l'enquête de la Fondation, a affirmé à cette occasion qu'« il fallait croire la parole des femmes » et que « la nouveauté réside dans une réelle écoute » de cette parole.

Pour autant, l'insécurité ressentie par les femmes dans la ville n'est pas réglée comme par magie, de même que les questions liées à l'égalité professionnelle, autre dossier majeur de la secrétaire d'État Marlène Schiappa qui, dans cette optique notamment, a entamé un « Tour de France de l'égalité » qui se terminera le 8 mars prochain. Dans ce contexte, le président Macron présentera un plan pour lutter contre les violences faites aux femmes à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 25 novembre 2017.

Plus que jamais, la Fondation Jean-Jaurès entend poursuivre l'action engagée depuis sa création pour l'égalité entre les femmes et les hommes. La place des femmes dans l'espace public est un thème de travail transversal qui permet non seulement d'assurer la réappropriation de la ville par les femmes à tous les niveaux (vie quotidienne, gouvernance, planification urbaine, sécurité) mais aussi d'approfondir l'égalité des sexes, élément fondateur d'une société qui se veut démocratique.

#### **Pour aller plus loin:**

- Retrouvez [l'intervention de Ghislaine Toutain](#) sur la place des femmes en politique
- Retrouvez [l'intervention d'Amandine Clavaud](#) sur la situation des femmes réfugiées et migrantes



Crédits: Fondation Jean-Jaurès Accueil par Teresa Boccia, directrice Urbanima-Lupt, Université de Naples Federico II, Maria-Ludovica Bottarelli, présidente de la coordination italienne du Lobby européen des femmes, Guglielmo Trupiano, directeur Ed Lupt « Maria Scognamiglio », Université de Naples Federico II, Simona Marino, déléguée du maire de Naples à l'égalité des chances et aux centres anti-violence, Chiara Marciani, membre de l'exécutif régional, chargée de l'égalité des chances de la Région Campanie



Crédits: Fondation Jean-Jaurès Table-ronde sur « les femmes et prise de décisions dans la vie locale » avec Mariana Confessore, secrétaire générale adjointe de l'AFEM, Jocelyne Adriant Metboul, déléguée spéciale aux relations internationales à la Ville de Paris, Teresa Nevado, présidente de la coordination espagnole du Lobby européen des femmes, Fouzia Assouli, présidente de la Fondation des femmes de l'Euro-méditerranée, Maria-Ludovica Bottarelli, présidente de la coordination italienne du Lobby européen des femmes, et Ghislaine Toutain, conseillère du président de la Fondation Jean-Jaurès



Crédits: Fondation Jean-Jaurès Atelier sur « les femmes et les espaces publics » coordonné par Chris Blache et Pascale Lapalud, association Genre et Ville



Crédits: Fondation Jean-Jaurès Intervention de Lia Antunes, association des femmes architectes (Portugal), sur « les femmes et les villes périphériques: imaginaires et pratiques urbaines nécessaires à Covilha » et de Rossella Poce, FIDAPA-BPW (Italie), sur « les femmes et le centre historique de Rome »



Crédits: Fondation Jean-Jaurès Atelier sur « les femmes réfugiées et migrantes » coordonné par Maria-Ludovica Bottarelli, présidente de la coordination italienne du Lobby européen des femmes



Crédits: Fondation Jean-Jaurès Atelier sur « le nouvel agenda urbain et agenda 2030 » coordonné par Teresa Boccia, directrice Urbanima-Lupt, Université de Naples Federico II



Crédits: Fondation Jean-Jaurès Restitution de l'atelier sur « les femmes réfugiées et migrantes »

en présence de Maria-Ludovica Bottarelli, présidente de la coordination italienne du Lobby européen des femmes, Teresa Boccia, directrice Urbanima-Lupt, Université de Naples Federico II, et Amandine Clavaud, chargée de mission au secteur international, responsable Europe de la Fondation Jean-Jaurès



Crédits: Fondation Jean-Jaurès Conclusion des travaux en présence de Maria-Ludovica Bottarelli, présidente de la coordination italienne du Lobby européen des femmes, Mario Losasso, directeur DIARC, Département d'architecture, Université de Naples Federico II, Brigida de Somma, vice-présidente de l'Ordre des architectes de Naples, et Teresa Boccia, directrice Urbanima-Lupt, Université de Naples Federico II



Crédits: Fondation Jean-Jaurès Visite du centre historique de Naples avec les architectes Giulia Cepparulo et Amalia Sole, en collaboration avec l'Ordre des architectes de Naples